

“AIDONS-NOUS À VIVRE, PAS À MOURIR !”

*UN APPEL DE
PHILIPPE POZZO DI BORGIO*

**CONFÉRENCE DE PRESSE
SUIVIE DU DÉPÔT DES
SIGNATURES À L'ÉLYSÉE**

MERCREDI 10 AVRIL 2024

Contact presse : Zuzanna Delvolvé
presse@soulagermaispastuer.org
[07 61 28 19 65](tel:0761281965)



SOMMAIRE

01	CONTEXTE	04
02	HISTOIRE DU COLLECTIF SOULAGER MAIS PAS TUER	06
03	L'APPEL DE PHILIPPE POZZO DI BORGO	08
04	PAROLES DE PERSONNES VULNÉRABLES ET D'AIDANTS	10
05	REVENDEICATIONS DE SOULAGER MAIS PAS TUER	14

01 - CONTEXTE

Un an après la clôture de la Convention citoyenne, le projet de loi fin de vie annoncé par le président de la République et présenté en Conseil des ministres le 10 avril, prévoit de légaliser le suicide assisté et l'euthanasie. Depuis septembre 2022 et l'avis du CCNE (Comité consultatif national d'éthique) proposant d'autoriser une "aide active à mourir", de nombreuses voix ont pourtant mis en garde contre les dangers d'une telle perspective (soignants, spécialistes des soins palliatifs, psychiatres, spécialistes du grand âge, associations, députés, personnalités).

Le collectif Soulager mais pas tuer s'est mobilisé dès le 18 octobre 2022 en rencontrant les Français dans une soixantaine de villes pour que la lutte contre la douleur et la diffusion d'une véritable culture palliative soient l'affaire de tous.

Le 14 décembre, le parrain du collectif Philippe Pozzo di Borgo lançait, au nom des « bien et des mal portants », un appel aux membres de la Convention citoyenne : **"Aidons-nous à vivre, pas à mourir"**. Il les exhortait ainsi :

- Ne poussez personne à la désespérance, à l'auto-exclusion, au suicide ou à l'euthanasie.
- Protégez-nous d'une prétendue liberté de mourir qui presserait certains de nous quitter.
- Réaffirmez le droit de chacun d'être aidé à vivre, et jamais à mourir.



Le 4 avril 2023, Soulager mais pas tuer ralliait des milliers de personnes dans toute la France autour de la campagne 'Je vis donc je suis' pour que chacun se sente digne de vivre sa vie jusqu'au bout.

Et dès le 22 avril, **Caroline Brandicourt**, porte-parole de Soulager mais pas tuer et atteinte d'une maladie neurodégénérative, entamait une **tournée de 2 mois à tricycle**, parcourant plus de 1000 km à travers de nombreux départements dépourvus d'unités de soins palliatifs.

Soignants, personnes handicapées ou âgées, professionnels du grand âge et citoyens usagers du système de santé, nombreux sont ceux qui se sont engagés pour la protection des personnes les plus vulnérables en affichant leur visage en soutien de Soulager mais pas tuer.

Porté par l'inquiétude et la détermination, le collectif réunit aujourd'hui des personnes fragiles et leurs aidants pour **déposer les signatures de l'appel à l'Elysée** et pour dénoncer le déni de fraternité que constitue cette prétendue « aide à mourir ».



02 - HISTOIRE DE SOULAGER MAIS PAS TUER

Le collectif Soulager mais pas tuer est né en novembre 2014 peu avant la publication des conclusions d'une mission sur la fin de vie confiée par le président de la République François Hollande aux députés Jean Leonetti et Alain Claeys. Le nouveau mouvement, réuni sous le parrainage de Philippe Pozzo di Borgo, tétraplégique, à l'origine du film *Intouchables*, lançait une campagne de mobilisation contre toute forme d'euthanasie et le suicide assisté et pour la généralisation d'une véritable culture palliative.

« Soulager mais pas tuer » est soutenu dès son lancement par :

- Soigner dans la dignité
- Convergence Soignants-Soignés
- 100% vivants
- Alliance VITA
- L'Institut Européen de Bioéthique

CONVERGENCE
SOIGNANTS - SOIGNÉS
pour une médecine à visage humain

 Institut
Européen de
Bioéthique

alliance
VITA
Solidaires des plus fragiles

100%
Vivants

SDD
Soigner Dans la Dignité

Son logo – un cœur dans une main – symbolise ses convictions : la main, signe de protection et de soin ; le cœur, signe de vie et de solidarité.

Soulager mais pas tuer s'est résolument impliqué dans les débats qui ont conduit à l'adoption de la loi du 2 février 2016 dite Claeys-Leonetti. Le collectif est ensuite resté vigilant quant à l'application de la loi : dans la mise en œuvre de la sédation terminale avec arrêt d'alimentation et d'hydratation et dans la mise en œuvre d'un plan de développement des soins palliatifs afin qu'il soit adapté aux besoins réels des Français.

Le collectif n'a cessé de veiller à ce que la sédation profonde et continue jusqu'au décès ne soit pas assimilée à un geste euthanasique, exigeant que soit écartée toute forme de confusion, tant dans l'intention du geste que dans son effet.

En avril 2021, Philippe Pozzo lançait un appel intitulé « N'abolissez pas nos vies ! », aux parlementaires qui allaient examiner une proposition de loi visant à légaliser l'euthanasie. Les porte-parole du collectif se rassemblaient devant l'Assemblée nationale pour réaffirmer leur opposition à l'euthanasie et demander le développement des soins palliatifs et la programmation d'une loi grand âge.

Depuis sa création, Soulager mais pas tuer poursuit une triple mission :

- Informer sur la nécessité d'accompagner les personnes, sans jamais céder à l'euthanasie.
- Soutenir le développement de la lutte contre la douleur et celui des soins palliatifs.
- Mobiliser contre l'acharnement thérapeutique, pour la généralisation d'une véritable culture palliative et contre l'euthanasie et le suicide assisté.



03 - L'APPEL DE PHILIPPE POZZO DI BORGO

Philippe Pozzo di Borgo était le parrain de Soulager de tuer depuis sa création en 2014.

Dans le livre *Second souffle*, porté à l'écran en 2011 dans le formidable succès populaire *Intouchables*, il racontait l'histoire d'une transformation : celle d'un hyperactif devenu hyper-présent après l'accident de parapente qui l'avait rendu tétraplégique en 1993. C'est ce changement intérieur qui l'a conduit à s'engager aux côtés de Soulager mais pas tuer contre l'euthanasie et le suicide assisté.

“

Certes, avant mon accident, j'aurais signé toutes les pétitions en faveur d'une légalisation du suicide assisté ou de l'euthanasie. Quel « progrès » ! Maintenant que je suis de l'autre côté, dans la fragilité et l'inconfort, l'euthanasie et le suicide assisté ne constituent en rien un progrès... Bien au contraire, quel mépris de l'être humain !

”



Convaincu que **“l’euthanasie reflète une collectivité qui se délite et démissionne”**, (extrait de son tout dernier livre *Le Promeneur Immobilie*, Albin Michel, 2022), il n’a eu de cesse d’alerter contre la violence de cette revendication pour les personnes fragiles.

A l’occasion de l’ouverture des travaux de la Convention citoyenne sur la fin de vie le 14 décembre dernier, il adressait un appel aux conventionnels et au président de la République :

“

Nous avons tous besoin d’un regard qui nous considère et nous fait vivre, pas de réflexions sur un prétendu « droit de choisir sa mort ». Que nous soyons bien ou mal portants, nous sommes tous 100% vivants. (...)

”

Face à la menace que le projet de loi fin de vie fait peser sur les plus vulnérables, **Soulager mais pas tuer a relancé, neuf mois après le décès de son parrain, son appel ‘Aidons nous à vivre, pas à mourir !’**

Des dizaines de milliers de personnes l’ont signé.

Le **10 avril 2024**, “des bien et des mal portants” se rassemblent lors d’une **conférence de presse** :

- Pour dénoncer le déni de fraternité que constitue cette prétendue “aide à mourir”.
- Pour alerter les parlementaires : d’un droit à l’euthanasie, on dérape vite à un devoir. Handicap, dépendance ou maladie appellent la solidarité et non le rejet.

Un cortège se rend ensuite **à l’Elysée pour déposer les signatures de l’appel**.



04 - PAROLES DE PERSONNES VULNÉRABLES ET D'AIDANTS



Caroline Brandicourt

Jusqu'en 2008, Caroline Brandicourt était professeur de français en collège et en lycée. Mère de trois enfants, elle a 63 ans et est atteinte d'une maladie neurodégénérative, dégénérescence du cervelet, depuis un peu plus de 15ans. Le 22 avril dernier, Caroline s'élançait de Moulins pour un périple de plus de 1000 km à tricycle à travers 12 départements dépourvus d'unités de soins palliatifs. Pendant 2 mois, elle a défendu les soins palliatifs partout et pour tous et alerté contre toute légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté. Porte-parole de Soulager mais pas tuer, elle continue de mettre en garde contre le danger pour les personnes malades, pour les soignants et pour la société tout entière d'une légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté.

“

Ce projet de loi est un saut vers le fond.

Les termes ne sont pas clairs : combien de français savent que les soins palliatifs sont une vraie solution, combien savent distinguer l'unité, l'équipe mobile à l'hôpital ou à domicile, ou les lits dédiés souvent mal dotés en personnel ?

Combien savent qu'être dépendant, ce n'est pas l'horreur après un temps d'adaptation...

Qu'anticiper sa mort n'est qu'un semblant de liberté. Parce qu'on ne sait jamais ce dont on se prive...

Qu'il sera difficile à bien des personnes malades de ne pas demander la prétendue aide à mourir qu'on leur aura présentée comme une ultime liberté.

Que c'est par défaut de soins palliatifs accessibles qu'ils y seront poussés...

Que définir le moyen terme c'est mission impossible pour le médecin

Que c'est lui donner un pouvoir exorbitant, qui dépasse sa compétence.

Que le médecin n'est ni un simple technicien ni un prestataire de service surtout quand ce « service » s'appelle : la mort !

”



Claire Boucher

Claire Boucher a 62 ans. Après avoir travaillé 32 ans, elle est à la retraite depuis 8 ans. Elle aime la vie malgré un handicap physique de plus en plus lourd et parfois douloureux.

“

Comment peut-on parler d'une loi de fraternité alors qu'on envisage de donner aux Français la possibilité de "choisir" leur mort en demandant l'euthanasie ou le suicide assisté ? Ôter la vie d'autrui ou "aider" celui-ci à mourir n'est pas un soin et surtout pas un geste fraternel. Ecoutez les sans voix, ceux qu'on n'a jamais vus sur un plateau de TV, ni entendus sur aucune antenne de radio. On nous dit que les Français ont été écoutés mais lesquels ? Celui qui se projette, celui qui ne veut pas mourir de façon indigne. Mais qu'est-ce qu'être indigne de vivre ? Et puisqu'on est TOUS EGAUX, nous sommes TOUS DIGNES DE VIVRE quel que ce soit notre handicap ou notre maladie. ECOUTEZ NOUS, ENTENDEZ-NOUS.

”

Gérard Colin

Gérard est handicapé de naissance à la suite d'une erreur professionnelle. On lui donnait 8 ans à vivre, il a aujourd'hui 69 ans. Il vit dans un foyer APF France handicap. Il est engagé pour la défense des personnes en situation de handicap et pour améliorer l'accessibilité. La perspective que soient autorisés le suicide assisté et l'euthanasie l'inquiète terriblement.



“

Je suis en situation de handicap et j'aime la vie. Jamais je n'aurais voulu manquer l'expérience de la vie. Ma crainte c'est qu'il y ait des dérives comme au Canada où des personnes en situation de handicap ont demandé l'euthanasie parce qu'ils n'avaient plus les moyens de payer leur logement. Ou comme aux Pays-Bas où un médecin et la famille ont dû neutraliser la personne pour qu'elle soit euthanasiée, alors qu'elle se débattait. C'est une exécution ! Pour moi et pour mes frères et sœurs en situation de handicap, il ne faut pas que cette loi soit votée.

”



Isabelle Mordant

Polytechnicienne, mariée et mère de deux enfants, Isabelle accompagne son fils Thomas. Âgé de 25 ans, celui-ci est atteint d'une grave maladie génétique qui lui interdit tout mouvement. Dans un récit intitulé *Mystère de la fragilité*, (Editions du Cerf, 2019) Isabelle raconte le parcours semé d'embûches que Thomas a dû affronter avec ses parents pour surmonter les obstacles liés à sa maladie et à une société où la fragilité est associée à l'échec et suscite le rejet.

“

En tant que mère de Thomas, jeune mathématicien brillant et déjà, à 25 ans, enseignant-chercheur à l'Université Paris-Saclay, je veux témoigner que j'ai découvert, au fil des années, à quel point, malgré les difficultés indéniables de la maladie, Thomas mène une vie riche, épanouissante, heureuse, une vie qui lui confère une place pleine et entière dans notre société, ne serait-ce qu'à titre professionnel. En tant qu'aidante, je souhaite dire, aussi, que pour mener cette belle vie, Thomas a besoin d'aide. Les aides existent mais elles sont encore très insuffisantes. Une « aide à mourir » serait, il faut bien le dire, plus simple à mettre en œuvre que toutes ces « aides à vivre », moins coûteuse, et d'une efficacité redoutable. J'en appelle donc solennellement à nos dirigeants : avant d'envisager la possibilité d'une aide à mourir, vous devez, d'abord et de manière exclusive, considérer la question de développer les aides à vivre dont tous les plus vulnérables d'entre nous ont terriblement besoin.

”



Carolina Leitao de Moraes

Carolina a 37 ans et habite Toulouse. Elle est dépendante du fait d'un handicap, moteur, visuel et auditif... Mais surtout bien vivante, et heureuse de l'être ! Elle a la maladie des os de verre, et ce depuis sa naissance, ce qui fait d'elle, comme elle le dit, "une petite femme fragile"... Fragile, comme cette vie, qu'elle aime et transmet par tous les moyens possibles, en donnant de l'amour, de l'amitié et de la joie autour d'elle.

“

On voudrait nous faire croire qu'à partir du moment où nous ne sommes pas productifs, rentables, que nous perdons notre capacité à répondre aux exigences de la société actuelle, notre vie ne vaut plus rien.... Eh bien c'est faux car nous ne sommes pas des machines, des animaux mais nous sommes des personnes humaines, faites pour aimer, être aimées, donner et recevoir ! Tant de gens, même jeunes, mettent fin à leur vie parce qu'ils se sentent seuls, isolés, alors même qu'ils ne sont pas touchés physiquement par la maladie ou le handicap. Alors dire que la maladie légitimerait un suicide, d'autant plus un suicide par la main d'un tiers qui engage la conscience et la responsabilité d'autrui... est pour moi une absurdité ! En permettant le suicide assisté, quelles considérations pouvons-nous attendre et espérer des soignants si, d'une façon simple rapide, ils peuvent résoudre le problème par une injection... ? Bien sûr, on ne me tuerait pas directement... Mais on me pousserait sûrement à le demander, ou on m'en ferait la proposition. Alors, pour que notre dignité ne soit pas abaissée à une dignité de rentabilité, aidons-nous à vivre, et pas à mourir !

”

05 - REVENDICATIONS DE SOULAGER MAIS PAS TUER

Le collectif appelle aujourd'hui à :

- Généraliser l'accès aux soins palliatifs et à la lutte contre la douleur partout en France.
- Réaffirmer une opposition ferme à toute forme de suicide assisté ou d'euthanasie et à la stigmatisation de certaines maladies ou handicaps.
- Faire de la lutte contre la mort sociale des personnes handicapées et de nos aînés une grande cause nationale impliquant toutes les générations.
- Ecrire aux députés.





soulager
mais pas
tuer

Contact presse : Zuzanna Delvolvé
presse@soulagermaispastuer.org
[07 61 28 19 65](tel:0761281965)

